

## Contrat d'objectifs

### 1 ÉTAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC :

Des élèves plutôt en réussite au collège mais quelques indicateurs à surveiller avec attention

A la rentrée 2014, 132 élèves sur 149 soit 88.5 % des élèves arrivent en 6<sup>ème</sup> sans avoir redoublé. La cohorte de 6<sup>ème</sup> à cette rentrée compte 4 redoublants de 6<sup>ème</sup> et 13 élèves qui ont une année de retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Parmi les 145 élèves arrivés en 6<sup>ème</sup> à cette rentrée, 14 n'ont pas validé le palier 2 du socle commun en fin de CM2.

Les 4 redoublants n'avaient pas non plus initialement validé ce palier 2 du socle commun en fin de CM2 ni en fin de 6<sup>ème</sup>.

Les élèves redoublent peu. Bilan année scolaire 2013-2014 : 4 redoublants en 6<sup>ème</sup>, 4 en 5<sup>ème</sup>, aucun en 4<sup>ème</sup> et 2 en 3<sup>ème</sup>.

A l'issue de l'année scolaire 2013-2014, 68 % de 3<sup>ème</sup> se sont orientés en 2<sup>nde</sup> générale ou technologique et 28% en 2<sup>nde</sup> professionnelle. 8 élèves sont partis vers l'apprentissage.

Si 90.6 des élèves de 3<sup>ème</sup> ont été admis au DNB (pourcentage en baisse par rapport à la session précédente : 96%), 11 candidats ont été refusés. 75 % des candidats ont obtenu une mention (12% mention TB).

*Pour mémoire, à la rentrée 2013, 112 élèves sur 120 soit 93 % des élèves étaient arrivés en 6<sup>ème</sup> sans avoir redoublé. 15% d'entre eux n'avaient pas validé le palier 2 du socle commun en fin de CM2.*

*Durant les 4 années de collège, les élèves redoublent peu : 2 élèves par niveau et par an maximum soit environ 3%.*

*L'année précédente, 5% des élèves n'ont toutefois pas accédé à la 3<sup>ème</sup> Générale à la fin de la 4<sup>ème</sup> : 1 élève suivait un DIMA et 6 élèves avaient été orientés en 3<sup>ème</sup> Prépa pro.*

*96 % des élèves avaient été admis au DNB en juin 2013, dont 74 % avec une mention. Les résultats sont conformes tant aux résultats du contrôle continu qu'aux notes obtenues lors du contrôle ponctuel des épreuves du DNB.*

Malgré ce constat satisfaisant, il y a des élèves qui sont en difficulté au collège. Il faut donc encore renforcer et diversifier les méthodes de leur prise en charge.

Les élèves qui n'ont pas validé le palier 2 du socle commun à la fin du CM2 (15% en sept. 2013 et 12 % en sept. 2014) doivent faire l'objet d'une attention immédiate. Information est faite aux professeurs pour attirer leur attention sur ce point suite aux éléments communiqués entre les écoles et le collège. Un dispositif spécifique est développé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Les élèves sont pris en charge dès la rentrée par un binôme de professeurs.

Par ailleurs, sur les 4 dernières années, les indicateurs font apparaître un écart entre la valeur ajoutée apportée par l'établissement aux élèves des PCS défavorisées dans l'obtention du DNB et celle apportée par les autres établissements du département et de la France en général (-2 pts).

Afin de réduire les déterminismes sociaux, familiaux et culturels, il faut donc s'interroger sur les pratiques qui permettraient de compenser les écarts entre les élèves appartenant à ces catégories sociales, dont les études montrent qu'ils sont aussi plus fragiles scolairement, et les élèves issus de PCS plus favorisées.

#### L'orientation en fin de seconde

Alors que les taux de PCS favorisées sont supérieurs aux moyennes départementale et académique, les indicateurs de passage en 1<sup>ère</sup> générale et technologique sont identiques.

De plus, l'analyse des différents chiffres qui décrivent le devenir des élèves à la fin de la classe de seconde générale fait apparaître deux points : 20 % des élèves s'orientent en 1<sup>ère</sup> technologique, 10 % redoublent ou se réorientent vers la voie professionnelle.

Il y a donc lieu de s'interroger sur les exigences et les facteurs de réussite indispensables en 2<sup>nde</sup> pour mieux préparer les élèves. Est-ce un problème de méthode et d'autonomie dans le travail ? Est-ce un manque d'ambition scolaire ? Le niveau scolaire général est-il en cause ? La réponse à ces questions permettra de mettre en œuvre certaines actions correctrices dans les années qui viennent.

#### Une politique culturelle foisonnante et diversifiée

L'accès à la culture est difficile pour les jeunes Thouaréens qui fréquentent peu les théâtres, les cinémas, les concerts ou les expositions. Or, la réussite de la scolarité au lycée est facilitée par cette ouverture culturelle.

De ce fait, une politique culturelle ambitieuse et diverse a été encouragée au collège des Sables d'Or depuis son ouverture.

Cette formation artistique ambitieuse des élèves du collège doit être poursuivie et renouvelée car elle est d'une part, fédératrice de nombreux projets interdisciplinaires qui donnent du sens aux apprentissages des élèves et d'autre part, elle permet de mieux les préparer aux enseignements de la classe de seconde.

#### *Ressources mobilisables dans l'établissement :*

La majorité de l'équipe enseignante est mobilisée pour mieux faire réussir les élèves et accueillir un nouveau public scolaire, plus en difficulté.

Le service vie scolaire se montre très volontaire pour encadrer les activités d'aide aux devoirs en journée, mais aussi de 17h à 18h et pour mettre en place des activités socioculturelles sur les temps de pause méridienne.

#### *Points d'appui :*

- Une expérimentation pédagogique sur des classes à projet personnalisé sans évaluation chiffrée, qui fédère des équipes motivées et novatrices et qui fait œuvre de conviction auprès des autres enseignants.
- Des échanges de services installés, entre une école primaire et le collège, qui permettent d'enrichir l'AP de 6<sup>ème</sup>. C'est un point d'appui important dans le cadre du travail de mise en place du conseil école-collège.
- Une pratique artistique forte, ancrée, fédératrice de projets valorisants pour les élèves. Les enseignants sont donc habitués à travailler en pédagogie de projet, pédagogie qui favorise peut-être davantage les élèves moins scolaires.

## **2 OBJECTIFS**

**Objectif 1 - Favoriser la réussite de tous les élèves dans leur scolarité au collège et permettre au maximum d'entre eux de maîtriser le socle commun à la fin de la 3<sup>ème</sup> - Ambition Réussite « Conforter la réussite de tous les élèves », axe 1, objectif 1.**

**Objectif 2 - Faciliter la continuité vers les lycées et mieux préparer le parcours post 3<sup>ème</sup> - Ambition Réussite « Conforter la réussite de tous les élèves », axe 2, objectif 6 et Ambition Insertion « Favoriser une insertion réussie dans la société », axe 1, objectif 1.**

**Objectif 3 - Contribuer à faire de nos élèves des citoyens actifs et bien intégrés dans la société - Ambition Insertion « Favoriser une insertion réussie dans la société », axe 2, objectifs 5 et 6.**

## **3 PROGRAMME D' ACTIONS ET INDICATEURS**

<b>OBJECTIF 1 – favoriser la réussite de tous les élèves dans leur scolarité au collège et permettre au maximum d'entre eux de maîtriser le socle commun à la fin de la 3<sup>ème</sup></b>
---

**ACTION 1-1 - : *Poursuivre la réflexion sur les pratiques pédagogiques pour s'adapter continuellement aux besoins des élèves***

- Poursuivre l'expérimentation de la classe à projet personnalisé sans évaluation chiffrée et tendre vers son extension,
- Développer l'enseignement en groupes de besoins et de compétences en mathématiques sur le niveau 6<sup>ème</sup>,
- Face au constat récurrent du travail personnel insuffisant des élèves, poursuivre les actions engagées sur les exigences communes et le contrôle des devoirs faits à la maison. Proposer une aide aux devoirs de 17h à 18h.

Indicateurs retenus : nombre de classes et d'enseignants engagés dans la poursuite de l'expérimentation, niveau de résultats en mathématiques tout au long du collège, nombre d'élèves fréquentant l'aide aux devoirs à 17h.

**ACTION 1-2 - : *Traiter et prendre en charge la difficulté scolaire et prévenir le décrochage***

- A partir des PPRE passerelles et des éléments diagnostiques transmis par les professeurs des écoles, prise en charge rapide dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et éducatif des élèves de CM2 n'ayant pas validé le palier 2,

- Généralisation de l'entretien individualisé à l'entrée en 6<sup>ème</sup> à l'aide d'un outil permettant de mettre en évidence les éventuelles zones de fragilité des élèves et d'organiser l'accompagnement et la remédiation adaptés aux besoins réels de ces mêmes élèves,
- Prise en charge des élèves en difficultés de niveaux 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> :
  - identifier les facteurs prédictifs du décrochage chez les élèves de ces niveaux,
  - partir des éléments de diagnostic identifiés, mettre en place des actions de remédiation et de soutien aux élèves repérés.

Indicateurs retenus : validation des paliers 2 en fin de 6<sup>ème</sup>, nombre de décrocheurs cognitifs dès la 5<sup>ème</sup>, nombre de PPRE en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, orientation en 3<sup>ème</sup> prépa-pro (moins de 5% de l'effectif de 4<sup>ème</sup>).

**L'évolution du taux d'accès de la 6<sup>ème</sup> vers la 3<sup>ème</sup>, qui pour l'instant est conforme aux taux attendus, permettra de mesurer l'efficacité des mesures et des actions correctrices mises en place.**

## OBJECTIF 2 – faciliter la continuité entre les cycles, mieux préparer le parcours post 3<sup>ème</sup>

**ACTION 2-1 : Renforcer la liaison écoles/collège et favoriser l'adaptation des élèves arrivant en 6<sup>ème</sup>**

**Dans le cadre du nouveau conseil écoles/collège, poursuivre les actions existantes et en initier de nouvelles pour mieux prendre en compte les besoins des nouveaux élèves :**

- Poursuivre les actions d'information et d'accueil des élèves de CM2 et de leurs parents au collège (portes ouvertes, soirées d'information dans les communes du secteur, journées d'accueil, fête de la science...),
- Mettre en place des journées de formation communes aux enseignants des écoles et du collège :
  - sur des progressions concertées pour traiter des éléments de programme communs :
    - avec le soutien de l'IEN 1<sup>er</sup> degré et des IA-IPR de disciplines,
    - sur les modalités d'évaluation des travaux et des compétences des élèves.
- Poursuivre les échanges de services et les co-interventions entre les professeurs des écoles et ceux du collège,
- Réfléchir à un programme concerté d'actions artistiques et culturelles, en relation avec les acteurs locaux (mairies, associations, salles de spectacles...),
- Travailler à la mise en œuvre de parcours artistiques et culturels à la croisée des écoles et du collège.

**ACTION 2-2 : Poursuivre le travail de préparation de l'orientation et de la poursuite d'études post 3<sup>ème</sup>**

**Faire du choix d'orientation post 3<sup>ème</sup> un processus continu et accompagné par différents acteurs (COP, PP, professionnels...) :**

- Construction et mise en œuvre du Parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel,
- Programme d'intervention de la COP de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>,
- Présentation et valorisation des métiers des voies professionnelle et technologique industrielle en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> :
  - rencontres avec des lycéens et des apprentis de 1<sup>ère</sup> professionnelle.

**Renforcer la liaison collège/lycée général :**

- Poursuivre les échanges entre enseignants de collège et de lycée afin de mieux préparer les élèves de 3<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup>,
- Travailler à partir du livret de compétences pour attirer l'attention des enseignants de lycée sur les fragilités de quelques élèves (à l'image du travail conduit aux commissions de liaison fin de CM2),
- Mettre en place des projets communs, notamment autour des prix littéraires, de « speed booking », des défis maths.

Indicateurs retenus : A l'aide d'un suivi de cohorte précis : taux de passage en seconde G et T, taux de passage en 1<sup>ère</sup> G, en 1<sup>ère</sup> T, taux de redoublement de seconde G, nombre de pré-affectations en seconde professionnelle, nombre d'élèves sans solution après les opérations d'affectation.

### **OBJECTIF 3 – Contribuer à faire de nos élèves des citoyens actifs et bien intégrés dans la société**

#### ***ACTION 3-1 : Renforcer l'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté pour bien vivre ensemble au collège et dans son environnement***

- Poursuivre le travail sur la prévention du harcèlement,
- Généraliser le tutorat entre les élèves de 3<sup>ème</sup> et ceux de 6<sup>ème</sup>,
- Développer la médiation entre pairs pour régler les petits conflits entre élèves,
- Eduquer aux médias et plus particulièrement aux usages d'internet et des réseaux sociaux,
- Éduquer par quelques actions ciblées aux valeurs de solidarité, notamment de proximité,
- Se donner l'objectif de former au moins une vingtaine d'élèves chaque année (2 sessions) au PSC1, en dehors des temps de cours.

#### ***ACTION 3-2 : Mettre en place un programme de prévention et d'éducation à la santé, adapté aux problématiques des élèves du collège Les Sables d'Or***

#### ***ACTION 3-3 : Continuer de développer le sens culturel et artistique des élèves, facteur d'identité forte de l'établissement***

- Mettre en place le parcours d'éducation artistique et culturel afin d'organiser une offre culturelle cohérente et équitable sur les 4 années du collège,
- Continuer de développer des projets autour de pratiques artistiques encore peu explorées au collège (slam, arts de rue, musiques contemporaines, art contemporain, photo, sculpture, architecture...),
- Développer le partenariat avec les acteurs locaux de la culture,
- Poursuivre le partenariat avec les compagnies de théâtre autour des ateliers d'écriture et de jeu théâtral.

Indicateurs retenus : nombre d'élèves formés au PSC1, partenariat avec les structures culturelles locales, nombre de projets culturels, nombre d'élèves inscrits dans les différents ateliers artistiques.

#### **4 DUREE - MODALITES D'EVALUATION**

A l'instar du projet d'établissement auquel il fait suite, ce contrat est pluriannuel. Il a été conçu par le conseil pédagogique au cours des réunions du 17 octobre 2013 et du 26 mai 2014. Il sera présenté au Conseil d'administration du 16 septembre 2014. Il prendra effet à compter de la rentrée 2014. Il est échu à la fin de l'année scolaire 2018. Il fera l'objet d'une évaluation interne annuelle par le conseil pédagogique, qui conduira à un bilan inclus dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, transmis à la fois à l'IA-DASEN et au Recteur d'Académie, après adoption par le C.A.

Fait à Nantes, le 10/09/2014

Le Chef d'établissement

Yves NOEL

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur Académique des Services  
de l'Education Nationale de Loire-Atlantique

Philippe CARRIERE

Le Recteur de l'Académie de Nantes

William MAROIS